

—POLITIQUE-SUISSE

Mercredi 5 mars 2008

—ASSURANCE SOCIALE -**—AVS: en route pour la douzième révision**

Le groupe radical aux Chambres propose de renvoyer la 11e révision de l'AVS au Conseil fédéral et de préparer la 12e, axée sur une retraite flexible de 62 à 70 ans.

—François Nussbaum à Berne

A l'issue de sa réunion consacrée à l'AVS, le groupe radical-libéral a décidé hier, à l'unanimité, de frapper un grand coup: soumettre au Conseil national, le 17 mars, une proposition de renvoi du dossier AVS au Conseil fédéral. Pour le président du PRD, Fulvio Pelli, le projet de 11e révision tel qu'il est ressorti des travaux de la commission n'a «aucune chance».

«Voyons les choses en face, dit-il: la commission propose au plénum un projet de 11e révision pratiquement identique à celui que le peuple a rejeté en 2004. Cela n'a pas de sens!» On rappellera que, pour l'essentiel, ce projet se traduit par une économie de 800 millions, grâce à la retraite des femmes à 65 ans, sans amélioration des rentes anticipées des bas salaires.

Soutien en commission

Fulvio Pelli admet que cette version de la 11e révision a été soutenue par son groupe en commission. Parce qu'il juge irresponsable de dépenser des centaines de millions pour améliorer les rentes anticipées, alors que la situation financière de l'AVS va se dégrader prochainement, avec la diminution du nombre des actifs et l'augmentation de celui des retraités.

Alors? Si la droite parvenait à imposer ce texte au Parlement, la gauche lancerait le référendum, avec de bonnes chances de gagner devant le peuple, comme en 2004. Fulvio Pelli compte donc sur un autre effet démographique, attendu d'ici peu: avec le recul des naissances, la relève ne sera plus assurée sur le marché du travail. Il faudra maintenir les travailleurs âgés en emploi.

Dans ces conditions, estime le PRD, il est encore temps de préparer une 12e révision qui tienne compte de ces deux effets, en les anticipant. En prévoyant notamment un accès à la retraite flexibilisé vers le haut, permettant de travailler jusqu'à 70 ans. Avec, pour ceux qui choisiraient cette option, des adaptations dans le 2e pilier, et un bonus sur le montant de la rente.

Quant aux retraites anticipées, elles donneraient lieu à des rentes réduites comme aujourd'hui. Mais on favoriserait davantage le travail à temps partiel en fin de parcours professionnel, avec des rentes partielles qui, elles, ne seraient pas réduites à cause de l'anticipation. Il faudrait encore fixer un âge de référence, qui pourrait être 66 ans, imagine Fulvio Pelli.

Le «comble du cynisme»

A titre personnel, le nouveau président du Parti socialiste, Christian Levrat, considère la proposition radicale comme «le comble du cynisme» et la manifestation d'«une grande lâcheté». Après s'être battu avec acharnement pour une version antisociale de la 11e

révision, le PRD s'aperçoit que cette option n'est pas populaire et veut enterrer le dossier!

Stéphane Rossini, vice-président du parti, n'est «pas trop surpris», l'enterrement de la 11e révision ayant déjà été évoqué par ceux qui étaient censés la porter. «Ceci dit, la proposition radicale est un grave constat d'échec pour les radicaux, Pascal Couchepin en tête, incapables de trouver un compromis qui tienne compte de la volonté populaire de 2004», dit-il. – (L'Impartial/L'Express)